

Le juge administratif et la séparation des Eglises et de l'Etat sous la IIIe République : un exemple des interactions entre les institutions républicaines et le contrôle juridictionnel de l'administration (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/3003e08a-3ab0-4b3d-8552-414b9bbe84cd>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Amédéo \(Amedro\), Jean-François](#)

Date de soutenance : 27-01-2011

Directeur(s) de thèse : [Bienvenu Jean-Jacques](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Séparation des Eglises et de l'Etat, Laïcité, Troisième République, Juridiction administrative, Contrôle juridictionnel, Recours pour excès de pouvoir, Contrôle des motifs de l'acte administratif, France

Mots-clés :

- Séparation des Églises et de l'État (France ; 1905-1906)
- Contrôle juridictionnel de l'administration - France - 1870-1914
- Laïcité - France - histoire
- Contentieux administratif - France - 1870-1914
- Excès de pouvoir (droit administratif) - France - histoire
- Droit administratif - France - Jurisprudence - 1870-1914


Résumé : Le contentieux administratif de la séparation des Eglises et de l'Etat sous la IIIe République est un objet ancien de curiosité doctrinale. Un renouvellement de l'approche traditionnelle était cependant possible. Alors que les études classiques insistent sur l'apport du Conseil d'Etat à la réussite de la Séparation et à la protection des libertés de conscience et des cultes, il est envisageable d'étudier la jurisprudence sous l'angle des interactions entre les institutions républicaines et le contrôle juridictionnel de l'administration. Soumise à cette problématique, l'oeuvre du Conseil d'Etat permet une approche monographique de l'histoire de la juridiction administrative républicaine révélant les influences réciproques entre le juge administratif et les institutions républicaines. Dans le cas du contentieux de la Séparation, la jurisprudence administrative a ainsi joué un rôle décisif dans la mise en oeuvre et l'approfondissement des grands principes de la loi du 9 décembre 1905, contribuant à donner une consistance à la notion juridique de laïcité de l'Etat. Dans le même temps, et spécialement dans le cadre du contentieux de la police des cultes, le contexte politique et juridique de la Séparation a contribué à la construction du recours pour excès de pouvoir républicain. Cet apport s'est manifesté par la modernisation des techniques de contrôle juridictionnel et par un encadrement plus étroit du pouvoir discrétionnaire de l'autorité de police. En abordant ces deux aspects du contentieux de la Séparation, cette étude voudrait éclairer la transformation d'une justice administrative d'inspiration impériale en une justice administrative démocratique et républicaine.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2011PA020010
Type de ressource : Thèse
